

Colloque toscan « La Valle » :
Philosophie et Lettres : Formes d'enseignement
25-29 octobre 2021

Table-ronde : solidarités secondaires-universitaires (26/11/2021)

Cher Jean,

Nous vous écrivons d'un petit pays non loin du vôtre qui, jusqu'il y a peu de temps, n'avait pas jugé utile d'inscrire le moindre cours de philosophie au programme de ses écoles. Un petit pays où les philosophes écrivent sur les oiseaux qui chantent à leur fenêtre et s'épanouissent dans des universités qui n'ont rien à envier à leurs consœurs des pays voisins, mais où les habitants, s'ils ne sont pas universitaires, ignorent à peu près tout de la philosophie, l'associant plus spontanément à Amel Bent (« je n'ai qu'une philosophie... ») qu'à Descartes ou J.P Sartre. Un petit pays où l'on appelle « cours philosophiques » les cours de religion et de morale laïque, parce que peuvent s'y exprimer les convictions dites « philosophiques ».

C'est dans ce lieu improbable qu'est né – sur un malentendu ? – le projet le plus fou : instaurer un cours de « philosophie et citoyenneté » dès la première primaire jusqu'à la dernière année du secondaire, dans toutes les filières (générale, technique, professionnelle, spécialisée), pour tous les âges (de 5 à 25 ans, si on prend en compte les élèves - nombreux - qui s'attardent un peu sur les bancs). Fruit des amours contrariées des philosophes et des politiques, les uns faisant pression depuis plus de 20 ans pour voir leur discipline reconnue, les autres jugeant les temps opportuns pour fonder un « socle de valeurs communes » par la magie du vivre-ensemble « philosophique » (avec guillemets), c'est en 2016 qu'est né, dans la douleur, le premier CPC en primaire, suivi d'un an par son frère dans le secondaire en 2017.

A Liège, dans le Département de philosophie, nous nous sommes battus, avant sa naissance (dans les Commissions de création des référentiels de compétence et programmes) et au cours de ses premières années (dans le Certificat de formation continue des enseignant·e·s) pour que ce cours ait de la gueule, et pas celle qu'on voulait lui tailler (éducation au civisme, dialogue interconvictionnel, instruction civique...). Dans l'articulation entre les deux termes, « philosophie » et « citoyenneté », un choix clair a finalement été fait : la philosophie est là pour questionner et approfondir des problématiques liées à la citoyenneté ; cette capacité à problématiser motive à son tour la culture de la citoyenneté en chacun.

Les référentiels de compétence produits sont à l'image des hautes ambitions de ses géniteurs, mais les moyens pour les mettre en oeuvre ne suivent pas : un cours à 1h/semaine, donné par un même prof à 20 classes différentes (soit en moyenne 400 élèves), la plupart du temps dans plusieurs établissements, avec un bagage souvent bien trop léger : en effet, une très grande part de ces profs sont non philosophes, formés à la philosophie en un an entre 2017 et 2021, via un maigre certificat de 30 crédits (4 cours de discipline et 2 de didactique), et se voient donc enseigner une matière ardue qu'ils tentent encore eux-même d'appriivoiser vaille que vaille.

Sur cette base, il nous semble qu'il pourrait être utile d'évoquer ensemble lors de notre table ronde quelques enjeux qui émanent de cette situation bien singulière que nous traversons en Belgique, et qui devraient, d'après nous, questionner tous ceux que le sort de la philosophie préoccupe et en particulier les philosophes des Universités :

- Refondant un cours de philosophie quasi *ex-nihilo*, le CPC impose une redéfinition de la conception même de la philosophie, de ses pratiques, de son enseignement, de ses buts et de son rôle dans la société.
- Accompagnant l'élève tout au long de son parcours scolaire et depuis son plus jeune âge, le CPC interdit toute importation directe de la didactique de la philo « à la française » et impose au moins 3 exigences :
 1. Rendre accessible la pratique de la philosophie à des personnes très jeunes ne maîtrisant pas la langue écrite, et donc entre autres réhabiliter l'oral et l'image au cours de philosophie ;
 2. Penser la continuité d'un enseignement courant sur 12 années ;
 3. Mobiliser les autres disciplines puisque le CPC n'est pas séparé hermétiquement du développement de celles-ci.
- Ce cours vient remplacer des heures d'autres cours (morale et religion). Bien souvent, en ce genre de situation, chacun est tenté de ramener l'inconnu à ce qu'il connaît déjà, c'est-à-dire, en l'occurrence, à la logique institutionnelle et pédagogique des cours de religion et de morale. Or, un des enjeux majeurs du cours est de transformer le rapport de l'élève à ses propres convictions : non plus simplement considérer qu'il a le droit de les exprimer dans un climat de tolérance, mais plutôt apprendre à les mettre à distance, à les comparer avec d'autres, à prendre conscience de ce qui les fonde, de leurs présupposés, des grandes catégories à travers lesquelles on peut penser le monde, etc. Pour l'enseignant, il s'agit d'adopter un posture neutre (et non plus « engagée ») qui n'en est pas moins exigeante et rigoureuse ; il s'agit d'être en prise directe avec les opinions pour les mettre en perspective tout en évitant l'écueil du « je vais t'émanciper ». Le partage opinion-savoir est ici nuancé, interrogé, dans une réflexion tout à la fois épistémologique et politique.
- L'éducation et les vecteurs de transmission du savoir mis en place dans une société étant d'éminents problèmes civiques, il est ainsi naturel, quoique peut-être déstabilisant, que le système scolaire lui-même soit questionné lors du CPC. Ainsi c'est l'école elle-même qui est questionnée par ce cours et, par voie de conséquence, la société dans sa totalité.

C'est ici que devraient se nouer des liens forts entre l'enseignement de la philosophie dans le secondaire et l'Université. Souvent méconnu des philosophes universitaires belges, le CPC constitue pourtant pour ceux-ci une occasion en or, en prenant au sérieux les problèmes que pose son enseignement à tous les niveaux, de repenser leur discipline, ses fins et son essence-même.

Ainsi, des problèmes tant politiques qu'épistémologiques comme la situation périlleuse du prof de philo à l'école, pris dans des injonctions paradoxales (faire penser par soi-même, tout en faisant respecter les normes du lieu), le sort même de la philosophie que l'institution scolaire cherche souvent à instrumentaliser pour en faire la « servante » d'une soi-disant citoyenneté, le goût pour l'érotisme des problèmes cultivé par le prof de philo en décalage avec l'amour des solutions prôné à l'école, etc., touchent à l'essence même de la philosophie, à son rôle dans la société, à son efficace, et concernent en droit tout autant les profs du secondaire que les profs du supérieur.

En les prenant au sérieux, les philosophes des universités saisiraient l'occasion d'interroger leur propre formation, les liens entre recherche et enseignement, et de clarifier les conceptions de la philosophie qu'ils transmettent par leurs pratiques. Par exemple, la réapparition de formes orales en classe de philosophie leur permettrait d'historiciser leurs propres pratiques en exhumant des pratiques anciennes ou simplement en dépassant les frontières entre philosophie continentale et philosophie anglo-saxonne.

Pourtant, le clivage reste majeur entre université et secondaire : en-dehors des 4 années de Certificat, qui ont provisoirement retissé des liens en créant un espace de rencontre au sein même de

l'Université, les profs se sentent souvent isolés les uns des autres et coupés de l'Université. On est très loin des revendications du Rapport Derrida-Bouveresse (plus de 30 ans, pas une ride !):

- Penser une vraie continuité entre l'enseignement de la philosophie dans les deux dernières années du secondaire et le 1er cycle universitaire ;
- Associer profs du secondaire et du supérieur dans la création et la mise à jour des programmes ;
- Organiser systématiquement la réflexion en didactique de la philo entre profs du lycée et formateurs de profs (réflexion, diffusion d'expériences, productions de documents et publications didactiques en formation continue et colloques) ;
- Casser le clivage entre techniques scolaires pour les étudiants et exercice prestigieux de l'activité philo pour les maîtres : inventer d'autres formules, d'autres formats ;
- Lever les barrières qui séparent lycée et université en permettant à des profs du secondaire d'enseigner au cycle 1 et en créant pour les profs du lycée qui le souhaitent un statut d'enseignants-chercheurs avec décharge de services et aménagements horaires.

En créant à la rentrée 2020 un « collectif de recherche et de formation en didactique de la philosophie », la Fabrique Philosophique, notre ambition était de donner lieu à ces propositions via des recherches collaboratives qui impliquent académiques, praticien-ne-s et enseignant-e-s dans un rapport d'horizontalité qui subvertisse les clivages traditionnels. Les chantiers stimulants ne manquent pas et les difficultés de terrain montrent, si l'on s'y penche, leur fécondité pour la recherche. Ces ambitions sont réalistes, et les activités entreprises malgré les conditions sanitaropolitiques récentes témoignent de l'intérêt de nos collègues de tous bords. Malheureusement, le manque de soutien institutionnel concret limite nos possibilités d'action à l'heure actuelle : sans budget et avec des « moyens humains » réduits, comment porter un projet d'une telle ampleur ?

En espérant que ces préoccupations rencontreront les vôtres et celles des participant-e-s, et en nous réjouissant d'entendre vos propres réflexions partant de votre terrain, nous vous transmettons, cher Jean, nos salutations chaleureuses.

Anne Herla, Chargée de cours en didactique philosophique à l'Université de Liège et coordinatrice de la Fabrique philosophique. Formant les futurs professeurs de Philosophie et citoyenneté, je vise à la fois à stimuler une réflexion didactique collective sur des pratiques concrètes (celles des étudiant-e-s en stage), et à créer une dynamique de recherche sur les enjeux philosophiques et politiques de ces pratiques et, plus largement, de l'institution scolaire.

Aurore Compère, enseignante au CPC dans le secondaire supérieur, filières technique et professionnelle. J'entame un projet de doctorat au croisement de la philosophie de l'éducation physique et de la didactique de la philosophie. J'assume également à l'ULiège la charge de « monitrice pédagogique » en formation initiale et vise la mise en place de formations continues conviviales : recherches collaboratives, partage de pratiques, formation disciplinaire en long séjour...